

Compte-rendu

Ce CIAS exceptionnel a été convoqué à la demande de la DGAFP pour communiquer le budget de l'Action Sociale Interministérielle et ainsi déléguer les crédits des SRIAS en région.

Après une sous-consommation - organisée - record en 2024, une baisse de plus de 19 millions en AE et 23 millions en CP en 2025, une nouvelle baisse de 19 532 022 € en AE et en CP en 2026 est infligée à l'ASI. Il n'y a plus les moyens suffisants pour reconduire les actions et prestations sans devoir faire des sacrifices. La DGAFP compte sur les organisations syndicales pour l'aider à choisir les exclus ! Qu'elle ne compte pas sur Solidaires Fonction Publique pour l'accompagner dans la destruction de l'action sociale interministérielle.

Avant l'ouverture du CIAS, la DGAFP a pris la parole en annonçant une « bonne nouvelle » pour les SRIAS. Le budget initialement prévu pour les SRIAS était en baisse de 78 %, incluant les reports de charges. Autant dire que certaines SRIAS n'avaient déjà plus de budget pour 2026 et que pour les autres, l'année s'arrêtait en avril. La DGAFP a « entendu » les arguments et « redonne » 1,2 million de plus aux SRIAS. Wahou ! Mais... elle ne donne pas plus de budget en fait, elle déshabille 2 autres lignes. Et ce n'est toujours pas suffisant pour permettre aux SRIAS de mener des actions localement.

Le CIAS exceptionnel s'est ouvert avec la lecture d'une déclaration liminaire intersyndicale dénonçant le budget et l'impossibilité de fonctionner. Solidaires Fonction Publique a suggéré aux autres organisations syndicales d'aller au-delà de cette simple déclaration « on n'est pas content », mais était la seule à le souhaiter. Nous avons donc siégé jusqu'au bout, pour défendre nos revendications et représenter les agentes et agents, actifs et retraités, et leurs familles.

En réponse à la liminaire, la DGAFP a indiqué que l'année 2026 n'était pas une année favorable pour l'action sociale, inscrite dans un contexte financier très tendu. Des ajustements entre les lignes pourraient être faits si la visibilité le permet.

La mise en réserve, de 5,5 %, les années précédentes, a été portée à 6,5 % en 2026. Moins de budget, plus de mise en réserve, logique apparemment. La DGAFP se félicite de n'avoir supprimé aucune ligne. Certes, mais :

- réduction de 60 % du budget pour les SRIAS (après le redéploiement de 1,2 M) ;
- le budget des RIA limité strictement aux dépenses et travaux de mises aux normes (avec risque de fermeture) et aux fins d'opérations déjà engagées ;
- limitation de l'Aide au Maintien à Domicile (AMD) aux 5 premières tranches ;
- suppression de la 3ème tranche pour les CESU, sans revalorisation depuis 2019 ;
- la prestation chèques-vacances s'éteint progressivement. Le barème n'ayant pas été réévalué depuis 2019, le seuil ne correspond plus à la réalité des rémunérations des agents, sans oublier l'exclusion des retraités. La ligne qui alimente le « bonus » pour les SRIAS est toute trouvée ;
- pour les logements, seule la partie logement d'urgence est sanctuarisée.

Chaque organisation syndicale est intervenue pour dénoncer une situation dramatique, des décisions sexistes, 59 % des bénéficiaires de l'ASI étant des femmes. Si certaines étaient reconnaissantes à la DGAFP d'avoir augmenté le budget des SRIAS, pour Solidaires Fonction Publique, les propos ont été un peu plus incisifs : « Nous avons l'impression d'assister à une oraison funèbre : la mort de l'ASI. Non, nous ne sommes pas satisfaits du budget. L'annonce d'aujourd'hui de 1,2 million de plus pour les SRIAS sur une enveloppe fermée n'est pas une victoire. Nous savons que les textes vous contraignent à nous consulter et à maintenir certaines lignes du budget, mais les textes se succèdent pour réduire et supprimer des accès aux prestations. À quand le texte qui supprime le CIAS ? Il est très certainement déjà rédigé. À nos demandes de revalorisation, vous répondez suppression. Celle de cette instance, l'année prochaine ? »

Solidaires Fonction Publique a également informé la DGAFP qu'elle devra revoir sa copie pour la circulaire des CESU, non conforme aux dispositions fiscales en vigueur... nous étions les seuls à l'avoir noté.

La DGAFP va programmer une visio invitant les présidentes et présidents de SRIAS, les PFRH, et les représentants des organisations syndicales pour communiquer rapidement sur les orientations budgétaires.

	Crédits disponibles 2026	
	AE	CP
Familles	80 486 603	83 646 734
Chèque vacances	20 009 000	20 009 000
CESU 0-6 ans	22 566 984	22 999 723
Réservation de berceaux de crèches	37 910 619	40 638 011
<i>dont Fonds de concours</i>	13 254 064	15 420 456
Retraités	5 935 049	5 935 049
AMD	5 935 049	5 935 049
Logement	16 330 710	16 538 153
AIP	15 053 500	15 053 500
Logement temporaire	1 277 210	1 277 210
Réservation de logements	0	207 443
Restauration	4 814 557	4 992 246
Rénovation RIA	4 814 557	4 992 246
SRIAS	1 452 000	1 451 867
SRIAS	1 452 000	1 451 867
Total Action sociale interministérielle	109 018 920	112 564 048

Ce tableau doit être corrigé :

+ 1,2 million pour les SRIAS, pris sur les lignes des chèques-vacances et des CESU.

L'année 2026 sera une année de lutte et de combat pour Solidaires Fonction Publique afin de préserver une action sociale interministérielle pour les agentes et agents de l'État. On veillera à ce que chaque euro disponible soit consommé en ce sens.